



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la Salle du Conseil Municipal au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020 à 10 h 30

La séance se déroulera sans public avec retransmission des débats en direct sur le site Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Reprise des concessions abandonnées – Cimetière de Port-Vendres.
2. Décision modificative n°2 – Budget Principal.
3. Ouverture des crédits d'investissement par anticipation – Année 2021.
4. Versement par anticipation de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale – Année 2021.
5. Passation d'une convention de partenariat avec l'I.F.E. Côte Vermeille – Année 2021.
6. Dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés des commerces de détail pour les dimanches – Année 2021.
7. Convention de partenariat avec la Fédération Nationale de Théâtre Amateur – Année 2021.
8. Soutien financier de l'Association Aïmons Port-Vendres et du Souvenir Français pour la Statue du Monument aux Morts.
9. Modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme – Définition des modalités de la mise à disposition.
10. Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un Environnement Numérique de Travail entre l'Académie de Montpellier et la Commune (ENT-ECOLE).

Fait à Port-Vendres, le 14 décembre 2020

Le Maire,
Grégory MARTY

